

LES GÉNÉRATIONS : INÉGALES AU TRAVAIL



PAR **Isabelle Lessard**

La population québécoise vieillit ! Presque toutes les semaines on entend ou lit des reportages sur le sujet.

Pas étonnant puisque les *babyboumeurs* (soit les personnes nées entre 1946 et 1965), qui constituent un sous-groupe important de la population, sont maintenant âgés de 45 à 64 ans. Cette particularité démographique, présente dans tous les pays industrialisés, aura graduellement des répercussions, notamment sur les finances publiques, les systèmes de santé, les transports, l'emploi et, bien sûr, en santé et sécurité du travail.

Or, dans les milieux de travail, tous les groupes d'âge ne sont pas égaux. N'ayez crainte, ce n'est pas en termes de droits et obligations. Cela se traduit dans différentes données statistiques.

Même si une série de chiffres peut, *a priori*, en décourager plus d'un, nous vous invitons à continuer votre lecture, car nous tenterons de dynamiser le tout. Notre objectif : vous aider à saisir le portrait général et à comprendre ce qui se passe (et se passera) dans votre milieu de travail. C'est par le biais d'un jeu-questionnaire (Vrai ou Faux) que vous seront présentées les données les plus pertinentes.

TOUS LES GROUPES D'ÂGE NE SONT PAS ÉGAUX.

DÉFINITIONS

Avant de vous soumettre la première question, nous jugeons utile de vous donner quelques définitions sans toutefois se prendre trop au sérieux !

Les **VRAIS JEUNES** : bien que l'on puisse être jeune de cœur, pour les fins de notre exercice, les **VRAIS JEUNES** entrent sur le marché du travail, souvent à temps partiel. Ils sont âgés entre 12 et 24 ans. On les nomme aussi la génération C.

Les **MOINS JEUNES** : encore jeunes et fringants, les **MOINS JEUNES** ont généralement acquis une certaine expérience des milieux de travail. Ils ont de 25 à 34 ans (génération Y).

Les **MATURES** : en pleine progression dans leur carrière, ils ont de l'expérience, des compétences et encore beaucoup d'avenir. Les **MATURES** ont entre 35 et 44 ans (génération X).

Les **JEUNES BOUMEURS** : que cela leur plaise ou non, ils portent l'étiquette de *babyboumeurs* depuis fort longtemps. Mais comme ils se trouvent à la fin de cette cohorte et qu'ils veulent se différencier de ceux qu'ils qualifient de vrais boumeurs, nous les nommerons **JEUNES BOOMEURS**. Ils rêvent encore de *Liberté 55* et ont de 45 à 54 ans.

Les **BOUMEURS MATURES** : ceux-là n'y échappent pas. Ils se souviennent de *Terre des hommes* et des manifestations étudiantes de mai 68. Ils sont souvent en fin de carrière, mais certains songent à continuer encore un peu. Les **BOUMEURS MATURES** ont entre 55 et 64 ans.

Les **RETRAITÉS** : recevant leur chèque mensuel de pension de vieillesse, la plupart ont cessé d'exercer des activités professionnelles. Mais certains **RETRAITÉS** continuent de travailler, par choix ou par nécessité, ou encore reviennent sur le marché du travail. Ils ont plus de 65 ans. ...➔

QUAND ON SE COMPARE...

Plusieurs études décrivent le vieillissement de la population active au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Commençons d'abord par regarder ce qu'il en est.

1. Le vieillissement de la population québécoise est dû à la combinaison de deux facteurs, soit la baisse de la fécondité et l'augmentation de la longévité.

Vrai Faux

VRAI. Le niveau de fécondité au Québec est inférieur au seuil de renouvellement de la population québécoise, tandis que l'espérance de vie s'est fortement accrue au cours des dernières décennies. Résultat : le Québec vieillit !

2. Actuellement, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) est plus élevée au Québec que dans les autres pays industrialisés.

Vrai Faux

VRAI. Les données de Statistique Canada nous indiquent qu'en 2008, 69 % de la population était en âge de travailler, ce qui est la proportion la plus importante des pays industrialisés recensés. À titre d'exemple, ce taux était de 67 % aux États-Unis, de 64 % au Japon et de 65 % à travers le monde. L'Europe et le Canada obtenaient des taux identiques à celui du Québec, soit 69 %.¹ Toutefois, il est prévu que le déclin de la population en âge de travailler s'amorcera à compter de 2013. C'est donc pour demain !

3. Le nombre de RETRAITÉS est plus bas au Québec que dans tous les autres pays industrialisés.

Vrai Faux

FAUX. Malgré une forte proportion de la population en âge de travailler, le Québec compte actuellement une proportion relativement élevée de personnes de plus de 65 ans, soit 15 %. Ce nombre n'est que de 8 % pour l'ensemble des pays, de 13 % aux États-Unis et de 14 % pour l'ensemble du Canada. On remarque toutefois que le Québec compte moins de personnes de 0 à 14 ans que dans bien d'autres pays, ce qui n'est pas étonnant avec notre taux de fécondité très bas.

PLUS SOUVENT, MAIS MOINS LONGTEMPS, ET VICE-VERSA !

On découvre, dans le portrait des lésions professionnelles, des variations importantes entre les générations. Testez vos connaissances !

4. Les BOUMEURS (JEUNES ET MATURES) se blessent plus que les autres groupes de travailleurs puisque leurs capacités physiques (vision, force, souplesse, etc.) sont à la baisse.

Vrai Faux

FAUX. Bien que certaines capacités physiques diminuent avec l'âge, les données statistiques des lésions professionnelles analysées en 2000-2002, en tenant compte de la proportion de la main-d'œuvre et d'un travail équivalent temps complet (ETC), révèlent que le taux de fréquence ETC est de 3,6 % chez les travailleurs de 45 ans et plus, comparativement à 4,3 % pour l'ensemble des travailleurs.⁴ L'âge serait-il compensé par le savoir-faire acquis au fil des ans ? Ou encore, le travail plus difficile est-il effectué par une main-d'œuvre plus jeune ? La réponse est peut-être un mélange des deux facteurs.

5. En santé-sécurité, il faut porter une attention particulière aux JEUNES travailleurs.

Vrai Faux

VRAI. Toutes proportions gardées, les jeunes travailleurs se blessent plus que leurs aînés. En effet, le taux de fréquence ETC chez les 15 à 24 ans était de 5,8 % en 2000-2002 (souvenons-nous qu'il était de 4,3 % pour l'ensemble des travailleurs).⁴ Inexpérience, manque de formation, méconnaissance des risques, absence d'encadrement peuvent être des facteurs expliquant le taux d'accidents plus élevé chez les jeunes.

6. En moyenne, la gravité des lésions est la même pour tous, quelle que soit la catégorie d'âge des travailleurs.

Vrai Faux

FAUX. Il existe une augmentation de la gravité selon l'âge des travailleurs. Celle-ci se mesure généralement par la durée d'absence. Ainsi, la durée moyenne d'indemnisation était, toujours en 2000-2002, de 35 jours pour les 15-24 ans, de 71 jours pour l'ensemble de la main-d'œuvre et de 92 jours pour les plus de 45 ans. Les boumeurs se blessent donc moins, mais les lésions durent plus longtemps et sont plus coûteuses.

1. MARTEL, Laurent (Statistique Canada). *Vieillesse de la main-d'œuvre du Québec au cours des 25 prochaines années*, colloque IRSST, 27 octobre 2009.

2. *Le marché du travail au Québec – Perspectives à long terme 2008-2017*, Emploi Québec, Information sur le marché du travail, 2008, 36 p.

3. *Les chiffres clés de l'emploi au Québec – Édition 2009*, Emploi Québec, Information sur le marché du travail, 2009, 41 p.



7. Toutes proportions gardées, la partie du corps (siège de la lésion) la plus fréquemment atteinte est le dos chez tous les travailleurs, quel que soit leur âge.

Vrai Faux

VRAI. En analysant les données de 2000-2002, les chercheurs de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ont observé que 26,3 % des lésions, des travailleurs de 45 ans et plus, se situaient au dos, comparativement à 27,6 % chez les 15-44 ans. Les données sont donc très comparables.

Par contre, on observe une différence, en fonction de l'âge, pour certains « genres d'accidents ». À titre d'exemple, 8,6 % des accidents chez les 45 ans et plus résultent d'une chute au même niveau, tandis que cette proportion n'est que de 5,8 % des accidents chez les moins de 45 ans.⁵

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

8. Les JEUNES BOUMERS et les VIEUX BOUMERS occupent et continueront de constituer une forte proportion de la population active au Québec.

Vrai Faux

VRAI. 42 % de la population en âge de travailler se retrouve dans la catégorie des BOUMERS, JEUNES et VIEUX, ce qui est le taux le plus élevé des pays industrialisés. Les données de Statistique Canada révèlent une hausse importante de la proportion de travailleurs âgés de 45 ans et plus au sein de la population active depuis 1981, mais cela ne devrait plus progresser dans l'avenir. Selon le démographe Laurent Martel, d'ici une dizaine d'années, près d'une personne sur cinq pourrait être âgée de 55 ans ou plus au sein de la population active du Québec.¹


9. Les RETRAITÉS contribueront à maintenir la croissance de l'emploi les prochaines années.

Vrai Faux

VRAI ET FAUX. Voilà une question piège ! Ce sera vrai pour les quelques prochains sept ans seulement. En effet, il est prévu que les aînés (RETRAITÉS) contribueront à la croissance de l'emploi jusqu'en 2017, année où il est prévu que le marché du travail québécois atteindra sa limite de capacité à accroître l'emploi. En attendant, les estimations d'Emploi Québec sont à l'effet qu'en 2017, quelque 100 000 emplois de plus qu'en 2007 seront occupés par des personnes de plus de 65 ans. Cette croissance des RETRAITÉS sur le marché du travail étant déjà amorcée (en 2008, 71 900 emplois étaient comblés par des personnes de plus de 65 ans³), il est plus que temps d'ajuster les milieux de travail à cette réalité.

L'ACCROISSEMENT DE L'ÂGE MOYEN DE LA MAIN-D'ŒUVRE, AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES, DEVRAIT AMENER UN CHANGEMENT DANS LE PORTRAIT DES ACCIDENTS.

Vous avez maintenant un meilleur portrait de la main-d'œuvre québécoise et savez à quoi vous attendre dans les prochaines années. Mais que conclure de toutes ces données ? L'accroissement de l'âge moyen de la main-d'œuvre, au cours des prochaines années, devrait amener un changement dans le portrait des accidents, et un allongement des durées d'absence pour cause de lésion professionnelle. N'attendez pas d'être confronté à des problèmes en raison du vieillissement pour réagir. Profitez de la connaissance de vos milieux de travail pour prévenir les lésions, quelle que soit la composition de votre main-d'œuvre.

Note – L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) rend disponibles, sur son site Internet, à l'adresse www.irsst.qc.ca, des conférences présentées lors de son colloque annuel, du 27 octobre 2009, sur le vieillissement de la main-d'œuvre et la SST. 

4. DUGUAY, Patrice et coll. *Lésions professionnelles indemnifiées au Québec en 2000-2002*. 1- Profil statistique par activité économique, IRSST, 2008, 142 p.

5. DUGUAY, Patrice (IRSST). *Portrait statistique des lésions professionnelles indemnifiées par groupe d'âge et catégorie professionnelle*, colloque IRSST, 27 octobre 2009.